

P.V. DE L'A.G. DU 21.3.2007
ASSEMBLEE STATUTAIRE
Halle de gymnastique de Bévillard

3^{ème} PARTIE

1. Appel 153 membres sont présents

A.Gagnebin relève le travail énorme accompli par le comité central, et en remercie ses membres. Il rend hommage à Francis Baour, qui a déjà œuvré durant 16 ans au sein du milieu syndical ; il lui souhaite en outre un prompt rétablissement.

Il salue les invités présents.

Il n'y a pas de modification de l'odj proposé.

2. Nomination des scrutateurs

Les deux scrutateurs sont nommés : Pascal Oberholzer et Pierre-Alain Eschmann

4. Acceptation du PV du 15 mars 2006 : accepté à l'unanimité sans remarques.

5. Acceptation du rapport annuel d'activités SEJB : CC : ok

Commission pédagogique : va peut-être œuvrer au niveau BEJUNE

Commission Ecole Infantile : recherche de collègues qui désirent se syndiquer.

Les membres sont invités à faire des remarques éventuelles au niveau de ce rapport sur des feuilles ad hoc ; ceci dans le but d'aider le secrétaire syndical à savoir s'il faut continuer dans la direction prise jusqu'ici, ou s'il s'agit de procéder à des changements.

6. Comptes SEJB : Présentation : Christophe Latscha informe qu'il y a environ Frs. 7'000.- de cotisations impayées. Il explique les grandes différences qui apparaissent dans certains comptes, p. ex le cpte 3090 (assurance) : les sommes investies pour des cas de maladies de longue durée ont été plus importantes que prévu.

On entre dans les chiffres noirs en 2006, et la fortune du syndicat se monte à Frs. 75'000.-, ce qui représente un bon fonds de roulement. Il propose une fusion des comptes « CCP » et « Banque », pour simplifier.

Rapport des vérificateurs des comptes : c'est en date du 5.3.07 que D. Hoffmeyer et J. Gerber ont contrôlé les comptes. Les opérations d'ouverture et de clôture ont été faites selon les règles, et les comptes ont été correctement tenus. Proposition est faite d'en donner décharge au caissier, ce qui est fait ; applaudissements fournis destinés au caissier.

7. Messages des invités

Georges PASQUIER, Président SER : Malgré la complexité de l'acte éducatif, il faut réapprovoiser la profession, et la faire évoluer. Des changements vont survenir en Suisse romande (Convention romande, concordat HarmoS). Le SER et les syndicats cantonaux continueront à se battre dans le sens d'une constante amélioration de la vie de l'école, de la vie des enseignants. Constatation que nous allons vers une école toujours plus intégrative et toujours plus efficace.

Jean-François KUNZI, président SAEN et Intersyndicale BEJUNE

Il salue l'assemblée au nom des collègues « Juniens ». Il va peut-être demander l'asile pédagogique dans le canton de Berne. Dans le canton de Neuchâtel, ce ne sont pas moins que 50 mio qui ont été économisés sur le dos de l'éducation.

L'orateur retrace le travail de l'Intersyndicale en évoquant les années de collaboration intercantonale sous forme de lieux d'échanges, d'organisation de séminaires, de contacts avec divers comités (p.ex. HEP).

La création toute récente d'une commission du secteur professionnel, représentante auprès de la faïtière suisse, a été un événement important. Certaines inquiétudes existent cependant au sujet de la HE ARC.

Josy MARTI, pour la fondation CPA (Coopération pédagogique en Afrique)

CPA, qui existe depuis quelques années, est devenu maintenant une fondation, qui œuvre au Congo, Mali et Togo. Sa tâche est la formation de formateurs, avec implication des enseignants locaux et en relation avec les partenaires syndicaux africains ; Helvetas Mali en est aussi le partenaire. Des stages pratiques sont organisés dans ces différents pays. L'oratrice termine actuellement le cycle de formation, qui consiste à partager le quotidien des indigènes pendant 4-5 semaines par an. Le financement est fait d'une part par le SER à raison de 5.- par membre, ce qui représente 50% du financement, et par la DDC, à raison de 50% également pour les frais d'avion et d'hébergement. J. Marti encourage à participer à cette expérience unique et enrichissante. Toutefois, le budget étant très serré et les subventions de la DDC étant en diminution, elle lance donc un appel à tous pour participer, par le biais de dons, à l'action du CPA.

S'adresser à M. J. Corboz, présidente, en cas d'intérêt.

8. Elections statutaires

-J. Houriet (vice-présidente) fait voter la réélection d'A. Gagnebin au titre de président des assemblées :

vote : réélu à l'unanimité

- Vice-président (Julien Hoffmeyer) et vice-présidente (Josette Houriet)

vote : réélus à l'unanimité

- Membres du Comité central : *vote* : réélus à l'unanimité, sans autres propositions. (il ne fallait élire que d'éventuels nouveaux membres

- Membres des commissions permanentes (commission permanente des maîtresses enfantines, commission de la formation professionnelle) (réélection en bloc):

vote : réélus à l'unanimité

- Représentants au SER :

vote : réélus à l'unanimité

9. Programme d'activités 2006 - 2009

Nouveauté ; le programme a été remis préalablement. Seuls les nouveaux items sont commentés par A. Jobé.

Le secrétaire syndical informe qu'un CD sera fait pour présenter le syndicat à l'extérieur (HEP, représentants de collègues). Le Comité s'y emploiera d'ici au début juin.

Recherche active de nouveaux membres pour venir gonfler les rangs du syndicat.

10. Budget et cotisations 2007

Les cotisations restent inchangées. Nos finances ne permettent malheureusement pas d'envisager un budget avec une décharge de 4 leçons pour la Présidence.

11. Intersyndicale BEJUNE

A. Jobé retrace l'historique de l'Intersyndicale, depuis sa fondation. L'officialité d'un for juridique est devenu nécessaire maintenant par rapport à la défense du statut des membres. Les nouveaux statuts sont prévus d'entrer en vigueur en août 2007.

De nouvelles cartes de membres sont à l'étude, et le Comité central en propose l'acceptation. Le CC a d'ailleurs déjà été avalisé cette idée.

Vote : acceptation à l'unanimité.

12. Membres honorés

Le président invite les jubilaires 25 ans et 40 ans (cf. liste dans le rapport d'activités) à venir toucher leur cadeau ; le président des assemblées ainsi que F. Baour les félicitent de leur assiduité au métier. Ils sont applaudis par l'assemblée.

13. Divers et imprévus

L'AG de l'année prochaine aura vraisemblablement lieu soit le mardi 18 ou jeudi 20 mars. Quelqu'un dans la salle s'y oppose, arguant que les enseignants doivent soigner leur image vis-à-vis de la population (ne pas prendre trop de congés en dehors du mercredi). La question sera reprise en Comité central.

A. Gagnebin clôt cette journée dont le déroulement a répondu à toutes les attentes, et remercie les collègues qui sont restés jusqu'à la fin des discussions.

Il est 17h25.

Le Président des Assemblées : A. Gagnebin

La secrétaire : S. Froidevaux

Le 23.4.2007